

GRAND Besançon

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



DOSSIER

Quel temps ferons-nous demain ?



DEMAIN

UND : le « made in » agglomération s'exporte en Asie

AU QUOTIDIEN

Ginko, ça déménage !

RENCONTRE

Les archers de Torpes visent les JO de Londres

Arrêt sur images 3

Grand Besançon au quotidien 5

Adoption du SCoT / Acheter ensemble pour payer moins / Ginko déménagement / Esthétique et poésie au haras / Centre de données nouvelle génération / Déchetteries mode d'emploi

Aide aux communes 9

Un service à la carte

Le Grand Besançon Demain 10

Le contrôle de l'air dans l'agglomération
Le savoir-faire local s'exporte en Asie

Expressions politiques 13

Tribune libre des élus communautaires

DOSSIER 14

Quel temps ferons-nous demain ?

Le plan climat énergie territorial regroupe les enjeux, actions des collectivités et acteurs locaux pour dépasser les objectifs énergétiques européens en 2020. Un défi à relever avec chaque habitant.

L'actu des communes 20

Mazerolles-le-Salin / Besançon
Tallenay / Serre-les-Sapins / Arguel
Boussières / Saône

Rencontre 23

Les archers de Torpes visent
les Jeux Olympiques de Londres

Sortir 25

Exposition, théâtre, sorties,
conférences, sport...

GRAND BESANÇON, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.
Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex
Tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60.
e-mail : magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr
Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret.
Direction de la communication : Thomas Roussez.
Direction de la rédaction : Anne-Claude Attard.
Comité éditorial : Anne-Claude Attard, Gabriel Baulieu, Christian Borrot, Marcel Cottiny, Emmanuel Dumont, Thomas Roussez, Florent Serrette.
Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Katia Maitrey, Damien Poirier, Véronique Vuillemin-Filippi. Crédit photo couverture : Olivier Perrenoud. Crédit photos : Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Marc Cellier, Eric Chatelain, Jean-Charles Sexe, sauf mention contraire. Conception et réalisation : MCM Information - Impression : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malsherbes. Distribution : La Poste. Régie publicitaire : AECF (tel. 06 98 75 52 00). Représentant légal : Jean-Louis Fousseret. Dépot légal : mars 2012 - N° ISSN : 1634-3476 - Edité à 90500 exemplaires.

ÉDITO



Jean-Louis Fousseret
Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu
1^{er} Vice-Président
du Grand Besançon
Maire de
Serre-les-Sapins

Le 17 février dernier, les élus du Grand Besançon ont adopté le Plan climat énergie territorial (PCET) de notre agglomération. C'est une étape décisive et indispensable qui démontre tout notre engagement à agir pour lutter contre le changement climatique.

Les questions énergétiques ont d'ailleurs été au cœur de notre hiver, particulièrement durant la vague de froid de janvier-février. À la rigueur des températures se sont ajoutées des interrogations liées à notre approvisionnement en électricité dans les périodes de pics de consommation, le matin et le soir.

Bien que ponctuelle, cette situation est révélatrice d'une tendance, ces dernières années, à ne plus faire attention à l'énergie que nous consommons au quotidien. Ensemble, nous devons tirer les enseignements de cet hiver. Inévitablement, nos comportements individuels et collectifs doivent évoluer vers plus de sobriété. Loin d'être une réelle menace pour notre confort et le développement de notre territoire, c'est une véritable chance de construire un nouveau modèle de développement.

Le PCET permet de rassembler nos actions en faveur de ces deux problématiques intimement liées : le climat et l'énergie. Nous l'avons construit, depuis 2009, en lien étroit avec la Ville de Besançon et les communes, ainsi qu'avec tous les acteurs socio-économiques et associatifs de l'agglomération. En ligne de mire, nous avons l'objectif ambitieux de dépasser le

« 3 x 20 » à l'horizon 2020 : - 20% d'émissions de gaz à effet de serre, - 20% de consommation d'énergie et + 23% d'énergies renouvelables.

Pour cela, nous avons besoin de la mobilisation de tous : collectivités, entreprises, associations et, bien évidemment, des habitants citoyens. Chacun a une responsabilité et les moyens d'agir. Pour être efficace, nous avons identifié les trois domaines prioritaires suivants : l'intégration des critères énergétiques dans les politiques du logement ; l'amélioration des transports pour favoriser l'intermodalité ; la mobilisation de tous avec une agence locale de

l'énergie. Et pour chaque domaine, les actions et les bons gestes que chacun peut adopter sont nombreux : isoler son logement, utiliser les transports en commun pour les trajets urbains, consommer des produits locaux, éteindre ses appareils électriques en veille...

Le Grand Besançon et ses 59 communes membres auront à cœur de montrer l'exemple dans l'ensemble de

leurs actions et projets, ainsi que dans la gestion de leur patrimoine immobilier. L'exemplarité des acteurs publics est aussi, pour nous, un gage de succès.

Le scénario du changement climatique n'est pas écrit à l'avance. Il n'est pas inéluctable. Aujourd'hui, nous n'en sommes plus à disserter sur son existence. Utilisons notre énergie et notre créativité pour en limiter l'ampleur et pour nous adapter aux évolutions des décennies à venir.

Les changement
climatique
est en cours.
Utilisons notre
énergie à en
limiter l'ampleur.

ARRÊT sur images

janvier
février

13 février

La campagne de promotion "L'Orig'nale Franche-Comté" révèle les atouts de la région, renforce l'attractivité globale du territoire et met le Grand Besançon en lumière avec une touche d'humour. Vivez L'Orig'nale expérience !



Si les affiches s'exposent notamment gare de Lyon à Paris, le clip met en scène quatre ambassadeurs célèbres de la région, sur une création musicale unique du groupe bisontin « Slide on Venus ».

Retrouvez sa version longue de cinquante secondes avec, en bonus, les photos du tournage, les témoignages des acteurs, la musique au format MP3, des fonds d'écran et un économiseur en téléchargement sur le site www.originalefranche.comte.fr

24 février

Vendredi 24 février 2012 à 14h30, Pierre Contoz, maire de Montfaucon, et Paul Coizet, président d'Habitat 25 ont posé la première pierre de neuf logements intergénérationnels, allée Abbé Pierre. Ce projet vise à accueillir des personnes âgées autonomes, qui ne souhaitent pas rester isolées, et des jeunes familles qui s'engageront à entretenir une relation de proximité par une aide à travers de menus services, une surveillance, une présence pour rompre la solitude.



Le pouvoir d'embellir la vie à Besançon

QUARTIER ST-CLAUDE

GRANDE OUVERTURE



AU CALME, DANS UN QUARTIER PRATIQUE

- Idéalement situé, avec commerces de proximité et supermarché dans un rayon de 700 m, écoles dans un rayon de 560 m.

• 2 Pièces : 98 000 € • 3 Pièces : 145 500 €

"LE PANORAMA" - ESPACE DE VENTE :
Angle boulevard Léon Blum et rue de Trey

Tél. : 03.81.25.16.65

SUR LES HAUTEURS

APPARTEMENTS DÉCORÉS



QUARTIER RÉSIDENTIEL DE BREGILLE

- Au calme en bordure d'un parc, à 50 m des commerces et transports.
- 2 P. : 110 100 € • 3 P. : 155 500 € • 4 P. : 270 700 €

"LE DOMAINE DE BREGILLE" - ESPACE DE VENTE :
29, chemin des Vareilles

Tél. : 03.81.84.25.49

FACE AU BOIS DE CHALEZEULE

APPARTEMENTS DÉCORÉS



UN QUARTIER D'AVENIR - DIRECTION BREGILLE

- Un emplacement résidentiel avec de nombreux services situés à proximité immédiate.

• 2 Pièces : 98 500 € • 3 Pièces : 122 600 €

"VILLA BELVÈDÈRE" - ESPACE DE VENTE :
Angle rue de Chalezeule et chemin de Clémétigny

Tél. : 03.81.51.92.10

QUARTIER CHAPRAIS

TRAVAUX EN COURS



AU CŒUR DE LA VILLE, PROCHE DE TOUT

- Un emplacement de qualité avec les services accessibles à pied.
- 2 P. : 115 000 € • 3 P. : 185 000 € • 4 P. : 332 100 €

"LE MAJESTIC" - ESPACE DE VENTE :
Rue de Belfort

Tél. : 03.81.80.88.36

QUARTIER ST-CLAUDE

APPARTEMENTS DÉCORÉS



EMMÉNAGEZ CETTE ANNÉE !

- Idéalement situé, avec les écoles à 50 m et les commerces dans un rayon de 500 m.
- 2 Pièces : 132 400 € • 3 Pièces : 162 500 €

"VILLA BEL-AIR" - ESPACE DE VENTE : 14, rue Andrey

Tél. : 03.81.25.47.14

T.V.A. 7%!

LES + PROMOGIM

+ D'AVANTAGES À DÉCOUVRIR SUR NOS ESPACES DE VENTE



APPARTEMENTS DÉCORÉS ET ESPACES DE VENTE OUVERTS :

Vendredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
Dimanche, lundi et jeudi de 14 h à 19 h.

www.promogim.fr



PROMOGIM
L'IMMOBILIER RESIDENTIEL EN FRANCE

URBANISME - ENVIRONNEMENT



133 communes, un même avenir

Ce que vous verrez demain se dessine aujourd'hui. Initié en 2004, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été approuvé en décembre dernier. De la frontière avec le Jura jusqu'au Val de Roulans, son projet d'aménagement et de développement durable (PADD) va impacter tout le territoire pour les 25 prochaines années.

Le SCoT fixe les lignes directrices de l'aménagement du territoire et oriente les décisions de chaque commune en influant sur les plans locaux dans des domaines tels que l'urbanisme, le déplacement et les transports, l'habitat, le développement économique, l'utilisation de l'espace, les paysages.

Un des premiers enjeux est de lutter contre l'étalement urbain et par la préservation des terres agricoles. Une

densification est souhaitée et favorisée et pour que les populations bénéficient d'un maximum de services (transports, commerces, etc.) près de leur domicile. Le PADD propose ainsi de densifier l'habitat de 13 à 50 logements par hectare dans les communes, et de maîtriser les risques naturels et industriels. En outre, il peut préconiser des solutions allant de la gestion des eaux pluviales à la hauteur des constructions dans le respect des lignes paysagères.

Reste la mise en pratique. Les 133 communes seront accompagnées par les services du syndicat mixte du SCoT et par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB) pour la mise en application dans leurs documents communaux des grandes lignes directrices du SCoT.

➔ <http://www.scot.grandbesancon.fr>

BUDGET



Acheter à plusieurs pour payer moins

Afin de réaliser des économies, la Communauté d'Agglomération apporte son soutien à seize communes qui ont regroupé cet hiver leurs commandes de sel de déneigement. Une façon d'optimiser et de sécuriser les achats respectifs mais aussi d'alléger le quotidien des communes puisque le service des Moyens généraux du Grand Besançon s'est chargé de l'ensemble des démarches administratives: recensement des besoins en sel, avis d'appel public à la concu-

rence, rédaction et signature du marché... L'entreprise Gustave Muller (dépôt à Chalezeule), qui a été retenue, a fourni environ 100 tonnes de sel aux seize communes. Après les fournitures administratives début 2011 et le sel de déneigement cet hiver, le Grand Besançon réfléchit dès à présent à développer d'autres marchés groupés avec les communes, afin de permettre une plus grande maîtrise des budgets de fonctionnement de chacune.

SERVICE

Besançon E-moi : formalités en ligne

Payer sa facture d'ordures ménagères en ligne, prévenir de l'absence de son enfant dans une cantine bisontine, consulter son dossier au conservatoire du Grand Besançon: ces démarches peuvent être effectuées en ligne. Le site internet **Besançon E-moi** vise à simplifier les relations des usagers avec les services de la Ville et de l'Agglomération.

Il suffit de se créer un compte sur le portail. En quelques clics, l'internaute choisit les prestations qu'il décide de rattacher à son dossier: cantines, écoles, livres en prêt dans une bibliothèque, consommation d'eau, permis de construire... pour Besançon, ou conservatoire, ordures ménagères pour tous les habitants de l'Agglomération.

En plus de retrouver son dossier et ses différents contrats, l'usager peut également payer en ligne ses dernières factures, modifier ses informations et mettre à disposition de l'administration des justificatifs (de domicile, CAF, etc.). Bientôt, le site proposera un outil de suivi des courriers, mails parvenus aux administrations afin de suivre les demandes et améliorer les délais de réponse. Depuis le début d'année, 500 concitoyens ont créé leur compte en ligne. Pourquoi pas vous?

➔ <http://besancon-emoi.fr>

PRATIQUE

Éco-couches

L'association Coccinelle, soutenue par le Sybert dans le cadre de son programme de prévention des déchets 2010-2015, propose la location d'un kit d'essai de couches lavables. Constitué de 20 couches différentes, ce kit permet de tester pendant une ou deux semaines les différents modèles que l'on trouve dans le commerce (matières, formes, taille) et permet aux parents de choisir le bon modèle pour bébé. Économiques et écologiques, les couches lavables «modernes» n'ont rien à envier aux couches jetables (voir statistiques p. 17)... La location du kit est de 15 € pour les adhérents et 20 € pour les non adhérents.

➔ Association Coccinelle: 06 87 22 97 95

TRANSPORTS



Ginko, ça déménage !

Pour améliorer l'accueil des usagers, Ginko a emménagé au centre Saint-Pierre. Installée dans ses nouveaux locaux du centre Saint-Pierre depuis fin janvier, la boutique Ginko offre désormais « un accueil plus chaleureux, dans un cadre moderne et spacieux », explique Olivier Roux, directeur marketing de Besançon Mobilités. Desservi par trois stations de bus et une douzaine de lignes, l'endroit est facilement accessible. Outre la vente de titres de transports, elle offre un espace

d'information sur tous les modes de déplacement urbain, y compris sur les parcs-relais. Ces parkings gratuits facilitent la vie des voyageurs qui accèdent aisément au centre-ville grâce à des bus fréquents et rapides (voir notre dossier).

Située entre la maison du tramway et la maquette grandeur nature, l'emplacement de la boutique Ginko symbolise déjà la complémentarité entre les deux modes de transport puisque à sa mise en service, le tramway rejoindra le réseau de bus.

➔ **Boutique Ginko, 28 rue de la République (entrée côté avenue Gaulard), ouverte du lundi au samedi de 10h à 19h.**

LOISIRS

Esthétique et poésie équestres

Du 12 mars au 12 avril, le haras de Besançon, soutenu par le Grand Besançon, célèbre l'arrivée du printemps en invitant la compagnie de cirque équestre Pagnozoo pour un mois d'animations et de représentations. Stages de voltige, weekend d'initiation, petit déj' au cirque, parades au centre-ville: le programme « Aux premiers temps du printemps » est riche ! « Après plusieurs collaborations ponctuelles, nos liens avec le haras de Besançon se resserrent. Il y a une demande d'animation de leur part et pour nous c'est vraiment très intéressant de travailler dans ce lieu magnifique au cœur de la ville », précise Léa Rodoz, de la compagnie Pagnozoo. Les 31 mars et



1^{er} avril, circassiens et musiciens présenteront la dernière création de la compagnie « Emmène-moi ». Avec une mise en scène de Clair Arthur, illustrateur pour enfants, ce spectacle plein de surprises est sur-

tout empreint d'une grande poésie et marqué par le lien intime qui unit hommes et chevaux.

➔ **Réservations au 06 31 21 67 95 ou 06 81 98 50 45, par mail cirque.pagnozoo@free.fr**

COOPÉRATION

Grand Besançon et Grand Dijon : des intérêts communs

À l'occasion des vœux qu'il a présentés aux acteurs économiques de l'agglomération, Jean-Louis Fousseret, a rappelé l'importance, dans un monde globalisé, de construire l'avenir, avec les agglomérations voisines. « Nous avons un destin commun, des intérêts communs, des atouts et des moyens à additionner. Ne soyons pas frileux, n'ayons pas de défiance envers les autres et nouons des liens de confiance. » Ainsi, le rapprochement entre le Grand Besançon et le Grand Dijon sur des sujets majeurs (promotion économique, transports, université, recherche et santé), ont été évoqués avec François Rebsamen, président du Grand Dijon, le 4 janvier dernier à l'occasion d'une rencontre informelle. Le rapprochement est complémentaire à l'élaboration du pôle métropolitain centre Franche-Comté.

DÉVELOPPEMENT



Nouvelle présidence

Le Conseil de développement participatif (CDP), instance de démocratie participative du Grand Besançon, vient de changer de coprésidents. Frédérique Lesné et Gérard Moysse ont passé le relais à Marie-Pierre Petitot (Thise) et Olivier Legain (Champagny). Les ateliers du CDP travaillent actuellement sur le tourisme participatif, le développement économique autour de l'axe Auxon-Viotte, l'impact du tramway sur les déplacements, le Grand Besançon citoyen et solidaire, et enfin la jeunesse.

➔ www.grandbesancon.fr/cdp

CONCOURS

Dites-le avec des fleurs

La 16^e édition du fleurissement du Grand Besançon vient de démarrer. S'adressant aux particuliers, communes et entreprises, cette opération a pour objectif de promouvoir les pratiques culturelles respectueuses de l'environnement, d'embellir nos communes et de préserver la biodiversité et les essences locales. Un jury de spécialistes de l'horticulture désignera les lauréats du concours tandis que des animations gratuites permettront, par exemple, de découvrir les plantes et les bons gestes pour limiter l'apport en eau ou pour apprendre à organiser des massifs.

➔ Informations sur le site www.grandbesancon.fr ou en mairie



ECONOMIE

SBK opte pour le développement durable

Un bon point pour SBK Electronique, PME installée sur le parc Lafayette à Besançon. La société, qui développe du matériel électronique, veille aussi depuis des années à intégrer les énergies renouvelables dans son activité. Éolien, énergie solaire, batteries au lithium sont au centre des préoccupations de Bertrand Reboul, le PDG, qui teste un lampadaire à éclairage autonome pour son parking et utilise deux véhicules électriques pour les déplacements de ses employés. Son objectif : développer de nouveaux produits durables pour sa clientèle. C'est déjà demain...

ECONOMIE



Néoclyde, un centre de données nouvelle génération

Le centre sera situé à l'Espace Industriel Artisanal.

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, le Grand Besançon accueillera, courant 2012, un centre de traitement des données informatiques. Ce « Data Center » de proximité permettra un hébergement ultra-sécurisé des équipements et données informatiques des entreprises privées et établisse-

ments publics de tout le Grand Est de la France. Fruit d'une coopération entre les deux sociétés privées spécialistes, NeoTelecoms et Eucluide, ce projet baptisé « Néoclyde », et que l'on pourrait surnommer une LGV numérique, permettra de transporter des données vers tous les grands points d'échange de l'Internet en France. Ce nouveau centre névral-

gique devrait par ailleurs contribuer à l'obtention du label « Zones d'Activités Très Haut Débit » par l'ensemble des Zones d'activités Économique de l'agglomération (Témis, Témis Santé, parc Lafayette...) qui bénéficieront d'une offre d'hébergement et d'un accès peu coûteux. Une pierre de plus à l'édifice du développement de notre territoire!

Traitement des déchets

Déchetteries : mode d'emploi

En 2011, les 18 déchetteries gérées par le Sybert sur un périmètre de 198 communes ont généré plus de 700000 visites pour 50800 tonnes collectées. Pour mieux gérer les flux, les usagers sont invités à suivre quelques règles simples. Pour gagner du temps, il est conseillé de réaliser chez soi un pré-tri et d'optimiser au mieux ses chargements pour limiter ses déplacements. N'utilisez pas de sacs plastiques noirs, l'agent d'accueil vous demandera de les ouvrir. Petit rappel : les ordures ménagères ne sont pas acceptées en déchetterie.

Ayez aussi le réflexe du « 1 pour 1 » : certains objets usagés peuvent être laissés directement là où l'on rachète un objet neuf (télévision, pneus, piles, etc.). Enfin, pour les objets volumineux, soyez plusieurs à vous rendre sur le site afin de pouvoir les décharger.

À noter enfin que pour mieux réguler et sécuriser les accès, mieux trier et maîtriser les



coûts de gestion, tous les usagers qui le souhaitent recevront d'ici la fin de l'été un badge d'accès qui permettra de les distinguer : vert pour les particuliers, bleu pour les professionnels. Ce dispositif entrera en vigueur le 3 septembre 2012.

➔ Contact : Sybert, 03 81 21 15 60 ou www.sybert.fr

Bientôt dimanche 8 et lundi 9 avril

Chocolats de Pâques à croquer!

Le Criollo
Chocolaterie artisanale

L'authentique
chocolaterie
artisanale
de Besançon

Visites
et dégustation
gratuites
les mercredis et
samedis à 15 h.
Groupes sur
réservation



LE CRIOLLO

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h

1 rue du Murgelot - ZI de Besançon/Thise - Chalezeule Tél. 03 81 40 07 23 - Fax 03 81 51 76 57

Vente en ligne sur www.lecriollo.com

Les Hauts de Battant



Livraison 1^{er}
semestre 2012

THPE*

Chemin du fort Griffon
PROCHE CENTRE VILLE

6 APPARTEMENTS :
T2 , 3 T3, T4 DUPLEX
et T5 DUPLEX

*Un jardin paysagé de
4.50 ares avec arbres fruitiers
bambous...*

- Balcon, terrasse ou Jardin privatif, ascenseur
- Chauffage individuel gaz
- Garage en sous sol
- Belles prestations

*Très Haute Performance Energétique



RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS AU
03 81 41 41 00

1, place de l'Europe - B.P. 2075 - 25 051 BESANCON Cedex
www.saiemb-logement.fr

Un service à la carte

Le Grand Besançon apporte depuis sept ans un appui humain et technique aux communes dans la réalisation de leurs projets, contre participation financière dans le cadre des services mutualisés. Un soutien à la carte proposé par le dispositif d'Aide aux communes.

UNE SALLE DES FÊTES À MORRE

« Depuis des années, la construction d'une salle des fêtes était devenue indispensable, expose Jean-Michel Cayuela, maire de Morre. La commune compte 1300 habitants et 14 associations: nous devons jongler entre la salle paroissiale, le préau de l'école et notre petite salle des fêtes de 120 places... » La municipalité décide donc de construire un nouveau bâtiment avec un budget incompressible de 1 M d'euros HT, une belle somme pour une commune de cette taille. Elle fait donc appel au Grand Besançon qui l'aide dans le montage du dossier, la recherche de subventions, le choix du maître d'œuvre et des entreprises. Autant d'opérations qui ont nécessité plusieurs mois de travail. Les travaux, débutés au printemps 2011, investissent un terrain situé au Bas de la Fin. Le bâtiment, basse consommation, marie béton et toit végéta-

À Rancenay, le clocher à l'impériale a rejoint l'édifice après avoir été rénové.

La salle des fêtes à Morre sera ouverte aux réservations à partir du mois de septembre.



lisé se fond joliment dans l'environnement. Une salle de 250 places assises sur 300 m² est modulable en deux salles. Cuisine, bar, vestiaire, petite salle de réunion complètent les lieux. La salle des fêtes sera livrée fin mai, et les réservations seront possibles à l'automne.

PATRIMOINE CULTUEL À RANCENAY

« Depuis 35 ans, la réhabilitation de Notre Dame des champs, l'église de Rancenay, était un leitmotiv des municipalités successives, souligne Pierre Pignet, maire de la commune. C'est dire comme l'édifice était mal en point... » Avec le soutien du Grand Besançon, le montage du dossier

est bouclé en quelques mois: 350 000 € sont nécessaires pour la rénovation, dont la 1^{ère} tranche – la partie extérieure, comprenant la charpente et le clocher à l'impériale – vient de s'achever. Classée à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, visible depuis la Véloroute, l'église a pu prétendre à une aide de 27 000 € du fonds « Centre de village » du Grand Besançon. Pour boucler le budget, la municipalité a aussi lancé fin 2011 une souscription populaire, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine. Peintures intérieures, éclairages en 2012 puis extension du cimetière et création d'un parking devraient permettre une réouverture de l'édifice en 2013.



Philippe Miller relève les mesures d'ozone de la station de Montfaucon.

ENVIRONNEMENT

ATMO FC, l'outil de contrôle de la qualité de l'air en Franche-Comté

ATMO Franche-Comté contrôle toute l'année l'air que nous respirons chaque jour, dehors ou chez nous, grâce à des stations fixes installées dans le Grand Besançon sur cinq sites: au centre-ville, place Victor Hugo, à Planoise, à Chailluz et à Montfaucon. L'association assure un double rôle d'analyse de notre environnement atmosphérique et de prévision de la qualité de l'air. Un outil d'indication précieux pour le Plan climat énergie territorial du Grand Besançon (voir notre dossier).

Présidée par Daniel Huot, maire de Mamirolle, vice-président du Grand Besançon en charge de l'environnement, ATMO FC assure sur le territoire régional la surveillance de notre air intérieur (émissions liées aux revêtements de sol et muraux, au mobilier...) et de notre air ambiant (émissions liées au chauffage, aux activités tertiaires et industrielles, gaz à effet de serre, pesticides, hydrocarbures, particules...). Les relevés quotidiens en air ambiant sont disponibles sur le site de l'association et sur les sites locaux, celui du Grand Besançon par exemple.

En cas de pic de pollution, les prévisions, établies à J+2, sont annoncées via les médias locaux.

Avec un effectif de 16 salariés, réparti sur les deux sites franc-comtois, au siège à Besançon et à l'antenne de Bart (près de Montbéliard), ATMO FC effectue en outre des mesures annuelles saisonnières. Par exemple, des pollens entre le 15 février et le 30 septembre, de l'ozone en été, de l'oxyde d'azote et des poussières en hiver.

UN AIR DE TRAMWAY

«*En 2010, l'air que nous avons respiré dans le Grand Besançon a été à 80% bon à très bon, et à 20% médiocre. À aucun moment, ou alors très épisodiquement pour les autres années, il n'a été mauvais ou très mauvais. Pour la même année, en Franche-Comté, l'air a été bon à très bon à 75%, et moyen ou médiocre pour les 25% restants*», précise Francis Schweitzer, directeur. «*Hormis quelques pics de pollution d'ampleur régionale ou interrégionale,*

la qualité de l'air dans notre région est globalement bonne», précise Francis Schweitzer.

Malgré ces résultats satisfaisants, ces mesures restent nécessaires, notamment pour s'assurer de l'impact des actions humaines. Par exemple, à l'occasion du chantier du tramway, la structure s'est dotée d'un outil de contrôle spécial, une station mobile qui mesure les émissions de poussières et de particules pendant les travaux. Ce camion laboratoire couvre un tronçon d'1 km du parcours total du tram, positionné alternativement sur les trois endroits les plus impactés par les démolitions, les forages, etc.: place Flore et place de la Révolution. Après analyse, les mesures sont transmises à la mission Tramway du Grand Besançon chargée d'informer, le cas échéant, les entreprises de travaux publics de la nécessité de limiter leurs émissions de poussières et de respecter la réglementation européenne en vigueur.

➔ www.atmo-franche-comte.org

UND : le "made in" agglomération s'exporte en Asie

La PME francoisienne UND spécialisée dans le décolletage de précision produit actuellement des pièces pour l'industrie bio-médicale coréenne.

Réputée pour son savoir-faire en mécanique de précision, UND est historiquement implantée dans le Grand Besançon. Créée en 1979, par Daniel Thomas et Claude Gillet, dans les anciennes papeteries de Geneuille, elle est installée sur la zone d'activité de Franois depuis les années 80. Son directeur général, Daniel Thomas, a su mener plusieurs reconversions pour faire face aux différentes crises et évolutions du secteur. «*Nous avons commencé par la fabrication de pièces pour l'horlogerie, puis de pièces pour les briquets mais nous avons dû diversifier notre production et mettre en place une stratégie commerciale plus offensive grâce aux salons professionnels tels que Micronora.*» Aujourd'hui, UND, forte de quatre sites de production (3 à Franois, 1 à Grandfontaine) employant 80 personnes, travaille dans plus de 20 secteurs d'activité, de la connectique à la lunetterie en passant par l'automobile ou l'outillage. Mais c'est principalement dans les secteurs porteurs du bio médical et de l'aé-

Les deux fondateurs vont laisser leurs fils respectifs continuer la belle aventure.



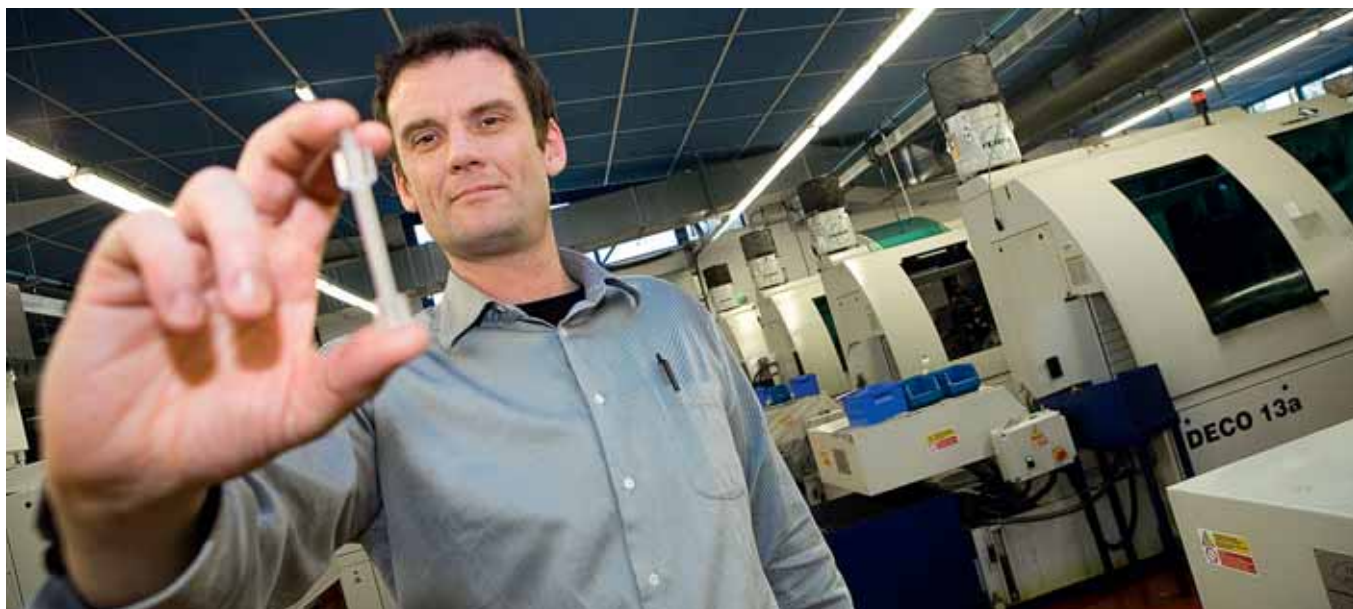
des machines et d'en augmenter le coût. C'est pourquoi nous assurons une solide formation à nos employés et investissons chaque année dans du matériel hautement performant.»

EXPORT ET TRANSMISSION

Fabricant de pièces de petites tailles dans tous types de matières qui seront intégrées à des sous-ensembles, UND détient un portefeuille d'environ 250 clients. 25% de son chiffre d'affaires se fait à l'export, principalement en Europe mais la PME souhaite se développer vers l'Asie et l'Amérique du Sud, deux marchés demandeurs dans le domaine de l'implantologie (implants dentaires et matériel pour la chirurgie). Un premier pas vient d'être franchi avec un contrat de pièces dentaires pour la Corée. «*On serait très satisfait de collaborer durablement avec la Corée dont les besoins sont importants dans le médical.*» Un travail de longue haleine que les fils des deux fondateurs historiques auront à cœur de pérenniser. «*Nous sommes dans une période de succession, d'ici quelque temps ce sont nos fils qui vont poursuivre l'aventure*», explique Daniel Thomas.

ronautique que UND assure sa croissance aujourd'hui.

«Ce sont des secteurs qui ne délocalisent pas leur production à condition qu'on soit capable de maîtriser les coûts. Il y a un important travail de réglage pour éviter de reprendre les pièces lorsqu'elles sortent





Votre principal partenaire pour la réussite de tous vos projets

- ▷ Voies et réseaux divers
- ▷ Aménagements urbains
- ▷ Réalisation de cours pour particuliers
- ▷ Assainissement et travaux hydrauliques
- ▷ Terrassement et géotechnique
- ▷ Production de matériaux



En réponse aux enjeux du développement durable, STD propose un ensemble de solutions techniques qui contribuent au respect de l'environnement : économie d'énergie, diminution des émissions de gaz à effet de serre, valorisation des ressources renouvelables, recyclage des matériaux.

Contactez-nous : STD - 1 rue du Maloubier - Z.I. - 25320 Chemaudin - Tél. : 03 81 58 58 58 - Fax : 03 81 58 59 26

DRAIN VAC

ASPIRATION CENTRALISÉE

ASPIRATION DES POUSSIÈRES

Puissance – Performance – Résistance
Deux fois plus de puissance qu'un aspirateur traditionnel.
Centrale d'encombrement réduit, idéale pour les appartements car elle peut être installée dans un placard.
Une prise pour 80 m².

INSTALLATION SANS DÉGRADATION DE VOTRE INTÉRIEUR



DISCRETION
La propreté, enfin dévoilée !

ASPIRATION DES SUBSTANCES LIQUIDES ET SOLIDES

Efficacité – Fiabilité
Une forte puissance de succion.
Aucune perte d'aspiration grâce au système cyclonique qui offre une aspiration constante.
Refoulement de l'air vicié à l'extérieur.
Facilité d'entretien.

ASPIRATION A VIDANGE AUTOMATIQUE

Simplicité – Polyvalence
Nous sommes les premiers au monde à présenter une centrale d'aspiration à vidange automatique.
Aspire les matières solides et liquides.
Séchage des sols intérieurs et extérieurs.

Ets LEGAIN Serge

5 chemin du Vieux Village

25170 CHAMPAGNEY

Tél. : 03 81 59 08 87

Courriel : drainvacfc@wanadoo.fr – Site : www.drainvac-legain.com

adp SERVICES

à domicile pour le particulier

Pour vos travaux à domicile !



Tâches Ménagères



Entretien des Espaces verts

*Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts**

Entretien de tous types de sols
Dépoussiérage
Lavage de vitres
Grand nettoyage
Repassage...

Tonte, entretien des pelouses et des jardins
Taille des haies et arbustes
Fleurissement
Arrosage
Plantation...

* Selon la législation en vigueur

ADP SERVICES emploie des personnes en situation de handicap léger encadrées par des professionnels et vous offre la garantie d'un travail de qualité.

Participez à une action socialement utile !



2, rue Thomas Edison - 25000 Besançon - Tél. : 03 81 48 59 94 - fax : 03 81 48 03 00

www.adp-services.fr - courriel : contact@adp-services.fr

Espace d'expression libre des élus communautaires

Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.

À la périphérie

■ LE POINT DE VUE D'ALAIN BLESSEMILLE

Un projet communautaire pour l'Est bisontin : une crèche

Parmi les treize communes de l'Est bisontin, dix ont répondu favorablement à la proposition du Syndicat d'Etudes de l'Est Bisontin présidé par B.Vionnet, maire de Marchaux, qui consiste à créer une structure d'accueil de la petite enfance d'une capacité de 30 places dans la zone de Besançon-Thise-Chalezeule.

Ce projet marque très fortement la volonté des élus de l'Est bisontin de travailler ensemble et de porter des projets qui accompagnent le développement de ce secteur, initié et engagé par le Grand Besançon.

En effet, l'aménagement programmé de la ZAC des Marnières, le terminus Est du tramway à Chalezeule et l'ouverture annoncée de la caserne des pompiers de Besançon Est sont autant de projets vecteurs du dynamisme de ce secteur qui font dire au président Fousseret que : "À l'Est, y a du nouveau".

Alain Blessemille

Vice-président du Grand Besançon,
maire de Braillans

■ LE POINT DE VUE DE JEAN-YVES PRALON

La culture, source de développement économique

La culture est souvent perçue comme synonyme de dépenses. Pourtant, elle participe aussi de la dynamique économique d'un territoire.

La Cité des Arts, portée collectivement par le Grand Besançon, la Ville et la Région, ouvrira ses portes en 2013. Elle contribuera au renouveau du quartier Près de Vaux/Rivotte et conclura un cycle d'investissements importants pour la culture.

Au-delà des retombées directes de ces chantiers, des emplois générés par le fonctionnement des équipements, les collectivités entendent aussi en démultiplier les retombées économiques.

En ces temps de compétitivité exacerbée, la création, l'innovation, sont plus que jamais essentielles. C'est au cœur de ces notions que le monde artistique et économique se rejoignent. Aider la professionnalisation des artistes, favoriser les synergies entre acteurs culturels et entreprises, font partie des dossiers sur lesquels nous travaillons.

Il faut profiter du creuset artistique que représente ce nouveau quartier culturel pour favoriser cette dynamique déjà enclenchée par certains acteurs locaux.

Jean-Yves Pralon

Vice-président du Grand Besançon, maire de Tallenay

■ LE POINT DE VUE D'ANDRE AVIS

Collines et paysages

Les élus ruraux sont attachés au cadre de vie de leurs concitoyens et cherchent toujours à améliorer l'aspect de leur village. Les réalisations d'aménagements de places, d'aires de jeux et rénovations diverses ne manquent pas dans notre territoire, chacun peut s'en féliciter. Il est venu le temps de lever les yeux et de regarder les changements intervenus ces dernières années sur nos collines, nos points de vue et l'ensemble du paysage qui se referme sous l'effet d'une végétation envahissante. C'est pourquoi, les 13 communes ayant des collines surplombant la vallée du Doubs, avec l'aide du Grand Besançon, ont élaboré une charte paysagère qui devrait permettre de prendre en compte les enjeux recensés, soit :

- entretenir et valoriser les espaces naturels ;
- restaurer le patrimoine des collines et les ouvrages fortifiés ;
- développer les activités paysagères et touristiques dans le respect de la nature et des objectifs définis.

Encore un beau challenge à relever pour notre environnement !

André Avis

Délégué communautaire, maire d'Arguel.

Ville de Besançon

■ LE POINT DE VUE DE MARTINE JEANNIN

CO₂, gaz carbonique, O₂ oxygène

Après avoir formé, adulé, honoré, récompensé chercheurs et scientifiques pour leurs géniales découvertes qui ont permis un progrès social considérable, nous sommes confrontés de nos jours aux conséquences de nos avancées technologiques.

Rejet de CO₂, déforestation, eaux polluées, air vicié, véhicules polluants...

Face à cette problématique grandissante, et surtout ses conséquences sur notre santé, les élus du Grand Besançon ont pris conscience de la nécessité de mettre rapidement en place : le covoiturage, la réalisation de quartiers durables, la réhabilitation du bâti, le développement du solaire... Je compléterai la liste non exhaustive par : rendre obligatoire le feroutage, réétudier et rouvrir le dossier du canal Rhin-Rhône, accentuer la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments collectifs.

Il est cependant un fait à souligner, la France qui a choisi la voie du nucléaire, n'a pas à rougir de son attitude exemplaire en termes de rejet de CO₂, puisqu'elle se place parmi les moins pollueurs au monde, avec un taux de rejet à 1,8% alors que celui de la Chine est à 17,8%.

Martine Jeannin

Déléguée communautaire

■ LE POINT DE VUE DE NICOLAS BODIN

SCoT : un schéma au service de la cohérence de nos territoires

Le 14 décembre dernier, après 9 années d'élaboration, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été adopté à une très large majorité. L'adoption de ce texte ardu et complexe constitue un fait politique important. En effet, il prévoit à l'horizon 2025-2030, le développement de notre territoire, et lorsque l'on parle de territoire il ne s'agit pas seulement des 59 communes de notre Agglomération mais en tout de 133 communes (plus de 200000 habitants) comprenant les communautés de communes du Val Saint Vitais, de la Dame Blanche, des Rives de l'Ognon, de Vaite-Aigremont et de la Bussière. Localisation des activités économiques, structuration de l'urbanisme, et organisation des transports... le SCoT a pour objectif d'organiser de manière cohérente notre territoire, notre bassin de vie au-delà de nos simples limites communales ou intercommunales.

Nicolas Bodin

Vice-président du Grand Besançon
Conseiller municipal délégué de Besançon



Quel temps ferons-

DOSSIER

Le Grand Besançon et la Ville de Besançon travaillent depuis 2009 à l'élaboration de leur Plan Climat Énergie Territorial (PCET).

Ce Plan rassemble, par grands domaines, les enjeux et actions pour dépasser les objectifs énergétiques européens en 2020 (lire encadré 3 x 20 ci-dessous).

Il faut intégrer à notre quotidien une démarche systématique, collective et individuelle de réduction de nos émissions de gaz à effets de serre et de nos consommations d'énergie tout en conservant au territoire sa force d'attractivité économique. Telle est la finalité du PCET, adopté par le Conseil communautaire le 17 février dernier.

Tous concernés

Ce plan instaure une véritable dynamique contre le changement climatique.

Bilans, diagnostics, évaluation des ressources disponibles, des moyens à disposition ou à imaginer, observation permanente, appui aux communes dans l'expertise énergétique et la conception d'actions correctrices, promotion des énergies renouvelables, sont autant de pistes de travail concrètes.

Porté par le Grand Besançon en coopération avec la Ville, le PCET est un engagement qui implique la mobilisation des acteurs socio-économiques, des élus, des services, le soutien technique ou financier d'experts, d'organismes référents (Ademe,

ATMO FC, Chrono Environnement...) mais aussi de chaque habitant.

Constitué de mesures essentielles contre les rejets industriels, tertiaires ou domestiques de gaz à effet de serre, le PCET s'articule autour de trois champs d'intervention :

- les compétences directes de l'Agglomération (habitat, transports, aménagement du territoire, gestion des flux de déchets et énergie en transit sur le territoire),
- l'exemplarité publique à travers la gestion économe du patrimoine des collectivités,
- l'animation et la sensibilisation territoriale pour fédérer autour de la problématique énergie-climat. ➔

3 x 20 en 2020...

Pour la lutte contre le changement climatique, l'Union européenne a fixé 3 objectifs pour 2020 :

- Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre (soit -900GWh/an pour le Grand Besançon)
- Réduire de 20% la consommation d'énergie (-200 000 tonnes d'équivalent CO₂/an pour le Grand Besançon)
- Augmenter de 23% la part des énergies renouvelables (+500GWh/an pour le Grand Besançon)

nous demain ?

Les aides du Grand Besançon

Avec 85 000 logements dont 36 000 grands consommateurs d'énergie, la question de la sobriété énergétique de l'habitat est primordiale. Le Grand Besançon assure, grâce à un partenariat avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et le Conseil général et en tant que délégataire de l'Etat, un soutien aux constructions, publiques et privées, à haute performance énergétique ou à énergie positive et il intervient également dans l'amélioration du bâti existant.

En plus d'une assistance technique gratuite, le Grand Besançon accorde aux propriétaires, le cas échéant des subventions complémentaires auxquelles peut s'ajouter une aide de solidarité écologique.

➔ Renseignements: HDL, 03 81 81 23 33

Économiser chez soi, c'est possible!

Plus de 150 familles volontaires bénéficient d'accompagnement dans la modification de leurs comportements et la réalisation de travaux grâce à l'opération Familles actives pour le climat, menée dans le cadre du PCET depuis octobre 2009. Cette action multipartenaire a pour objectifs la réduction des consommations et des dépenses énergétiques des ménages, dans l'habitat et dans les déplacements, l'amélioration de la qualité de l'air intérieur et la gestion des déchets. Ces familles constituent des exemples à suivre.

➔ Renseignements: Direction de la maîtrise de l'énergie de la ville de Besançon au 03 81 41 56 46.



PCET

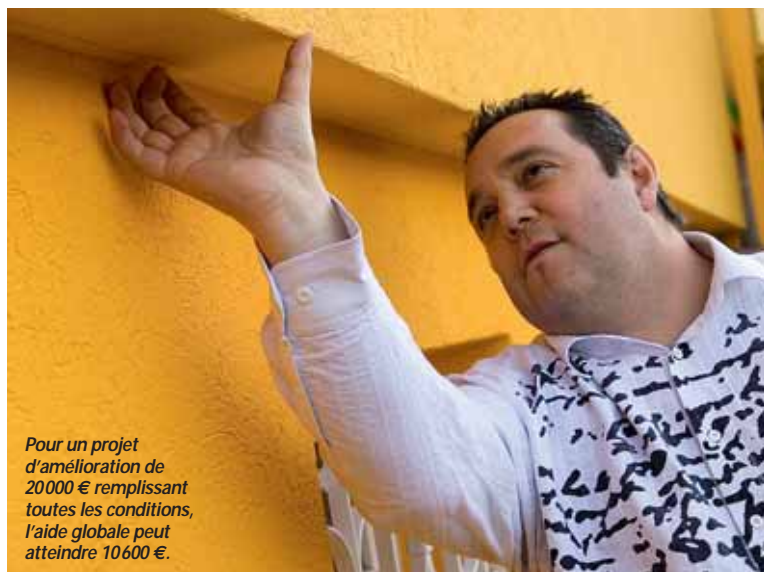
Plan Climat
Énergie
Territorial

Agenda 21

Le Grand Besançon et la Ville de Besançon ont lancé en 2003 leur Agenda 21, programme d'actions locales pour le XXI^e siècle en faveur du développement durable. Le PCET est complémentaire à l'Agenda 21 dans la mesure où il en constitue le volet "énergie".

Sous forme de fiches détaillées, 210 actions issues d'une démarche de concertation et de participation des habitants composent l'Agenda 21 et encouragent chacun à la mise en pratique de l'éco citoyenneté. Les cinq objectifs visés sont la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des ressources, l'épanouissement humain, la cohésion sociale et la solidarité, les modes de production et de consommation responsables. Au terme de la phase de concertation réalisée en 2009-2010, l'actualisation d'un second Agenda 21 sera mis en place d'ici 2013 un nouveau plan d'actions.

➔ www.grandbesancon.fr/agenda21



Pour un projet d'amélioration de 20000 € remplissant toutes les conditions, l'aide globale peut atteindre 10600 €.

800 kg

L'utilisation de couches jetables pour les enfants représente en moyenne une production de 800 kg de déchets de la naissance à la propreté de l'enfant, soit vers 2 ans et demi. Face aux 4500 couches ainsi consommées par enfant, l'utilisation de couches lavables modernes s'impose comme une option écologique et économique (voir article p.5).

LE TRANSPORT

Organiser la circulation de manière raisonnable et cohérente dans les 432 km² de l'espace communautaire, favoriser l'intermodalité (utilisation de plusieurs modes de déplacement) et une mobilité moins polluante, la thématique du déplacement est une priorité pour le Grand Besançon. Parmi les so-

lutions, l'utilisation de modes doux (vélo, marche...) et des transports en commun doit être développée. L'adaptation des lignes de bus, l'arrivée du tram, les plans de déplacements des entreprises, l'extension des pistes cyclables offrent aussi des options économiques et commodes.

Parc-Relais : l'essayer c'est l'adopter !

Déployés aux entrées de ville, des parcs-relais sont aménagés afin d'accéder aisément au centre-ville grâce à des bus rapides et fréquents. Facilité et confort, des atouts que confirme Audrey, habitante de Châtillon-le-Duc, salariée au centre ville et utilisatrice du parc-relais de Témis au quotidien. « Cela correspond à mes convictions environnementales, réduit mes dépenses et me fait gagner du temps. C'est confortable et peu contraignant. »



Trois ou quatre trajets... en un seul

Dans l'agglomération, un quart des déplacements des 20-59 ans se fait en co-voiturage pour des trajets moyens de 11,3 km, essentiellement entre domicile et travail. Le Grand Besançon a recensé les habitudes des conducteurs et les aires de stationnement de co-voiturage potentielles (sur axes routiers, parkings publics, en zones commerciales ou espaces réservés à l'intermodalité, comme la gare Viotte). Afin d'étendre cette pratique, il est maintenant question de créer ou de réserver des places de stationnement spécifiques, de mettre en ligne sur un site dédié les offres de co-voiturage et de sensibiliser le public aux réels avantages de ce mode de déplacement.



Rapprocher producteurs et consommateurs

Privilégier les circuits courts, c'est une façon de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Aussi, depuis 2005, le Grand Besançon accompagne les projets de production locale et de culture bio (paniers fermiers de Velotte, AMAP des Paniers de l'Aneth, marchés de producteurs du Grand Besançon tels Pugey, Gennes, Pelousey...).

Moyen de développer la production et la consommation dans notre périmètre très proche, et sur le modèle de ce qui se fait dans d'autres activités, le Grand Besançon et ses partenaires du projet Saugé (Chambre d'agriculture, AFIP...) travaillent à la création d'une pépinière d'entreprises maraîchères en agriculture biologique qui pourra accueillir trois ou quatre porteurs de projets dès 2013.



L'atout Bois

Le chauffage au bois-énergie s'est considérablement développé en Franche-Comté. Attentif à cette évolution, le Grand Besançon a aménagé dès 2008 à Planoise une plateforme de stockage et séchage de plaquettes forestières, destinée à alimenter de petites chaufferies automatiques, dans des écoles par exemple.

Avec l'augmentation des projets de chaufferies bois, il faut à présent évaluer la ressource mobilisable en forêt. Une étude va

donc être lancée en collaboration avec l'Union Régionale des Communes Forestières en vue de doter le Grand Besançon de Plans d'Approvisionnement Territoriaux en bois-énergie qui garantissent l'approvisionnement des chaufferies tout en préservant la capacité de régénération de la forêt. Une étude plus large est en cours au niveau de la Métropole Rhin-Rhône.

Trois exemples de projets :

- Chaufferie biomasse à la papeterie de Novillars, lauréate de l'appel à projet du ministère de l'écologie, réalisation prévue d'ici 2015.
- Chaufferie à Planoise de 16 MW en complément de celle qui existe (40000 tonnes/an de plaquettes forestières), réalisation prévue en 2013.
- Chaufferie à la piscine Mallarmé et au Palais des sports (1000-1500 tonnes/an).
- Petites chaufferies dans les communes.

ou futur. Ainsi, le toit de la Cité des Arts sera équipé de 1300 m² de panneaux solaires. Dans les zones d'activités du Grand Besançon en cours d'urbanisation, la pose de panneaux photovoltaïques est envisagée. La ville de Besançon, quand à elle, a d'ores et déjà doté certains de ses bâtiments (centre technique municipal, écoles Viotte et Paul-Bert) de ce type d'équipements. En 2012, trois installations seront équipées (future crèche Artois, écoles Fontaine Ecu et Vieilles Perrières) et produiront 100000 kWh/an. En un an, la Ville triplera sa capacité de production.

Communes actives

En réponse aux besoins identifiés auprès de 33 communes du Grand Besançon soucieuses de maîtriser la consommation énergétique de leurs bâtiments existants et futurs, le Grand Besançon a mis en place un service de Conseil en Énergie Partagé en septembre 2011 pour trois ans, subventionné par le FEDER, l'ADEME et la Région Franche-Comté. Une conseillère est à la disposition des communes adhérentes pour effectuer diagnostics, analyses des besoins, suivi, conseil technique, et fournir toute information utile aux équipes municipales.

Se mettre au solaire

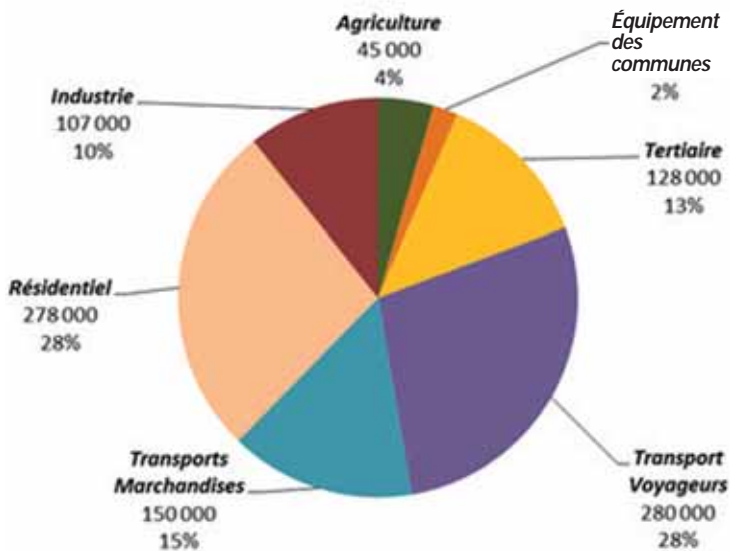
Limiter la consommation d'énergies fossiles implique de développer les énergies renouvelables, notamment par la mise en place de dispositifs photovoltaïques sur le patrimoine propre de l'Agglomération, existant



Particuliers, entrepreneurs, acteurs publics se sont inscrits à la plateforme 3x20 (www.3x20.org) afin de partager leurs expériences d'économie d'énergie. Le site permet en outre d'évaluer la consommation des bâtiments, de mesurer l'impact de chaque action, et surtout, d'agir au quotidien pour consommer plus malin!



Emission de Gaz à effet de serre du territoire du Grand Besançon
1 000 000 teqCO₂/an



(Source: ATMO Franche-Comté et Énergies demain).

Mobilisation européenne !

L'Agglomération et la Ville sont également actives dans un environnement international par le biais d'Energy Cities. Créée en 1990, cette association européenne rassemble dans 30 pays d'Europe plus de 1 000 villes ou agglomérations qui veulent anticiper leur futur énergétique.

Piloté par Energy Cities, le projet franco-suisse REVE d'Avenir réunit 27 collectivités territoriales dans tout l'Arc jurassien, dont le Grand Besançon et la Ville de Besançon, unies dans une même volonté de dépasser l'objectif des « 3x20 ». Emulation, retour d'expériences, échanges de bonnes pratiques sont les objectifs de ce projet (www.revedavenir.org).

La plateforme qui en émane (www.3x20.org) est un outil à disposition de tous, qui permet de mesurer, visualiser et mutualiser les économies réalisées ensemble au fil d'actions collectives ou de petits gestes quotidiens.

Si la Ville de Besançon vient d'obtenir pour la deuxième fois le label Cit'ergie, le Grand Besançon est engagé dans ce processus de labellisation qui valide les démarches mises en œuvre pour une politique énergétique durable.



L'engagement des collectivités ne vaut que s'il est soutenu par chacun des usagers.



Une mascotte pour le PCET et l'Agenda 21

Pour vous aider à identifier tous les acteurs et toutes les actions menées en faveur du développement durable dans le cadre du PCET et de l'Agenda 21 (www.grandbesancon.fr/agenda21), vous retrouverez un petit personnage, une cerise, avec ce slogan « Récoltons tous les fruits d'un monde durable » sur toutes les campagnes qui œuvrent pour le plan climat.

MAZEROLLES-LE-SALIN



La place rénovée met en valeur le système de pesage.

Coup de jeune au cœur du village



«*Bien qu'étant un des plus petits villages de l'agglomération bisontine, avec 200 habitants, Mazerolles-le-Salin a réalisé ces dernières années plusieurs investissements importants qui redonnent un*

nouveau visage au centre du bourg, tout en lui conservant son caractère rural», souligne le maire, Daniel Paris.

Sur la place du village, le puits – qui sert à l'arrosage des massifs communaux – est de nouveau opérationnel. On peut même admirer un rare et ancien système de pesage, une bascule, destinée au matériel agricole,

qui a été restaurée à l'identique. Enfin, dernière née de ces réhabilitations, l'église vient de retrouver son lustre d'antan à l'extérieur (recrepissage...) comme à l'intérieur (plâtrerie, voûte...), avec le soutien des habitants, des communes avoisinantes et de l'unité pastorale qui ont répondu à la souscription lancée par la commune, ainsi que de la Fondation du patrimoine.

TALLENAY / CHÂTILLON-LE-DUC

Ça roule à la Dame Blanche !



Dès les beaux jours, l'envie de se dégourdir les jambes et de retrouver la nature se fait plus pressante.

La 19^e édition VTT de la Dame Blanche de l'AC 2000 et des Cyclos de la Dame Blanche allie les deux ! Cette randonnée VTT à travers

les sentiers de la forêt de Chailluz est ouverte à tous. Quatre parcours sont proposés : 25, 35, 50 km et le parcours familial accompagné. Pas de classement, rien que le plaisir de retrouver la forêt en deux roues. L'an dernier, plus de 500 participants encadrés par 70 bénévoles s'étaient élancés à l'assaut du fort de la Dame Blanche. Dans une ambiance conviviale, l'objectif est de faire le plein d'oxygène et de parcourir les magnifiques crêtes paysagères. Et après l'effort, le réconfort. L'association Kiamalou des étudiants en masso-kinésithérapie de Besançon sera sur place pour détendre les muscles endoloris !

➔ **Dimanche 1^{er} avril 2012 – Inscription de 7h30 à 9h au Centre Bellevue à Châtillon-le-Duc. 8 € par adultes – 3 € par enfant – Casque obligatoire.**
<http://ac2000chatillon.fr> ou <http://cyclosdeladameblanche.net>



ARGUEL



Le village est son jardin

Depuis près de cinq ans, Huguette Péquignot prend en charge bénévolement l'entretien des fleurs du petit village de 260 habitants. Locataire du logement autrefois occupé par l'instituteur juste au dessus de la mairie, elle a décidé de donner son coup de main...verte ! Très attachée à la commune qui a bercé son enfance, elle est revenue vivre à Arguel qu'elle sillonne en randonnées quotidiennes de plus de deux heures. Proche de la nature, Huguette aime entretenir les parterres de rosiers devant la mairie et s'occuper des fleurs suspendues du lavoir restauré en 2005. La fontaine n'a, depuis, jamais été à sec, même au printemps dernier. Avec minutie, elle ôte les fleurs fanées et s'occupe de l'arrosage. « J'aime prendre soin des fleurs, c'est un réel plaisir pour moi. En moyenne, j'y passe deux à trois heures par semaine, parfois plus. C'est peu de chose mais tout le monde y gagne ! » André Avis, le maire acquiesce. « Dans nos petites communes qui ont peu de moyens, la solidarité est très importante. Il est toujours appréciable de pouvoir compter sur les bonnes volontés des uns et des autres. Huguette en est un bon exemple... »

SERRE-LES-SAPINS

Un transformateur transformé



Une scène champêtre habille depuis quelques semaines le transformateur électrique qui alimente le lotissement des Vociels, pour la plus grande satisfaction des habitants et des passants. Une réhabilitation bienvenue car le petit édifice était particulièrement défraîchi, tel une verrou au milieu de la rue des Primevères. La municipalité s'était d'ailleurs prononcée pour effectuer les travaux d'autant que 75 % du coût pouvait être pris en charge par ERDF ; la facture pour la commune s'est élevée à 675 €. Grâce aux Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion de Franois, le transformateur est devenu méconnaissable. La fresque réalisée par l'équipe artistique fait l'unanimité : en quelques semaines, deux fenêtres se sont ouvertes dans l'ancienne grisaille du mur, des plantes ont poussé, un banc semble même attendre le promeneur...



BOUSSIÈRES



On se presse à Boussières !



L'association « De la fleur au fruit » créée en 2009 à Boussières a pour objectif la sauvegarde des vignes et vergers.

« Nous avons remarqué que les vergers étaient parfois à l'abandon car leurs propriétaires ne savaient pas quoi faire des fruits », explique Roland Demesmay, trésorier de l'association. Pour mettre en valeur cette richesse naturelle, l'association entretient deux vergers situés sur la commune de Torpes et met en place des actions pédagogiques auprès de

particuliers. L'atelier de pasteurisation, construit par l'association avec le soutien du Grand Besançon sur un terrain mis à disposition par la commune de Boussières, permet aux habitants des cantons alentours de déposer leurs pommes et raisins pour repartir avec du jus de fruits. Deux alambics sont également en fonction. En 2011, 62 tonnes de pommes ont produit 30000 litres de jus grâce à 2000 heures de travail fournies par des bénévoles « nombreux et motivés » ! À consommer sans modération...

☎ Association De la fleur au fruit, 1 rue des Ruichets
25320 Boussières - 06 37 88 84 72.

SAONE

“Sur les pas de Pergaud” en diagonale



C'est « Sur les pas de Pergaud » que la 17^e édition de la Diagonale du Doubs, soutenue par le Grand Besançon, emmènera VTTistes, cyclistes et marcheurs le dimanche 29 avril, au départ de

L'Hopital-du-Grosbois. Pour ceux qui s'y rendent en train depuis la gare de Saône, 16 semi-remorques achemineront les 2600 vélos. Cette randonnée cyclotouristique sans compétition offre cinq nouveaux parcours VTT, trois nouveaux parcours cyclistes et un parcours marche à travers le marais de Saône. Des animations de toutes sortes, notamment autour de la thématique de l'environnement, ponctuent les étapes. L'édition 2011 a pour cela reçu le trophée Ecosport. Bénévole de la première heure, Yoran Delarue est depuis cinq ans responsable de l'organisation de la manifestation. « Nous sommes 24 bénévoles à travailler toute l'année à l'organisation de cette manifestation majeure en Franche-Comté dont la renommée attire chaque année plus de 3000 participants venus de la France entière. »

➔ S'inscrire sur www.diagonaledudoubs.com



BESANÇON

La retraite, une nouvelle vie

Créée par le service autonomie du centre communal d'action sociale de Besançon, la Maison des Seniors est un lieu d'accueil et d'échanges destiné aux personnes retraitées. Preuve de son efficacité, un nouveau service vient d'être mis en place par des retraités eux-mêmes : une permanence tous les 2^e samedis du mois de 9h30 à 11h30 pour accompagner futurs et nouveaux retraités. Cette idée a germé dans l'esprit d'un petit groupe de personnes ayant assisté à la conférence « Et si nous réinventons la vieillesse de demain ? ». Chaque permanence permet d'aborder diverses thématiques : identité, famille, vie sociale, projets... Chacun peut échanger ses sentiments et expériences concernant cette nouvelle vie qui n'est plus centrée sur le travail.

➔ Renseignements : Maison des seniors, 8 rue Pasteur à Besançon, 03 81 41 22 04.



BESANÇON

Nettoyage des berges du Doubs



Pour la 4^e année consécutive à Besançon, l'association environnementale Mountain Riders, dévouée à la promotion du développement durable sur les différents territoires de montagne en France, organise le samedi 24 mars dès

14h, le très indispensable nettoyage des berges du Doubs.

Le nettoyage concerne les deux rives du Doubs, du pont De Gaulle au pont de Velotte, ainsi que l'île des Grands Bouez. Le rendez-vous est fixé Chemin de Mazagran (parking de la discothèque) où chacun se verra remettre gants et sacs poubelle.

Partenaires de cette vaste opération, la Ville de Besançon, le Grand Besançon, Voies Navigables de France, Roul'Elec, Pêcheurs Comtois, les clubs de plongée La Méduse et l'Aqua sport comtois et les haras nationaux, entre autres, mettront à disposition des bénévoles les moyens matériels et humains nécessaires. Benoit Leclercq lance un appel à tous ceux qui souhaitent agir concrètement pour leur cadre de vie. Au terme de la collecte, un pot de l'amitié réunira les participants.

➔ mountain.riders.jura@gmail.com
www.mountain-riders.org

SERRE-LES-SAPINS

Autodidacte

L'entreprise Jardimat, spécialisée dans la fabrication de clôtures en sapin, PVC, aluminium et métal a été récompensée lors de la 20^e cérémonie des victoires des Autodidactes, en décembre dernier à l'Assemblée nationale. Couronné avec quatre lauréats régionaux, René Burgermeister, son PDG, a racheté Jardimat en 2004, alors assisté en dalles de jardins... élargi la gamme et créé une entreprise de sous-traitance pour des portails sur-mesure. La société réalise un chiffre d'affaires de 13,5 M€ et ne compte pas moins de 90 collaborateurs.



Les archers de Torpes visent les JO de Londres

La section tir à l'arc de l'association Sport et Loisirs du village espère emmener trois de ses champions aux prochains Jeux Olympiques de Londres en 2012.

Torpes : 850 habitants et 3 champions en tir à l'arc ! Membre de l'équipe de France, Jean-Charles Valladont est le premier sélectionné. Médaillé d'argent aux championnats d'Europe par équipe, l'archer de 22 ans s'illustre au niveau individuel. Il a notamment remporté une médaille de bronze aux championnats du monde de tir en salle en 2009. Actuellement 30^e au niveau mondial, il est fier de représenter son village, sa région. « C'est toujours une fierté de concourir pour son pays. Réussir est aussi pour moi une façon de rendre tout ce que le club m'a appris et de saluer ceux qui nous encadrent. C'est d'abord un sport individuel mais c'est surtout un esprit d'équipe qui nous porte. » En équipe de France, Jean-Charles s'en-

traîne aujourd'hui à l'Insep et tire jusqu'à 200 flèches par jour !

TOUS POUR UN

Le club espère aussi aligner Dimitri Varechon et Jocelyn de Grandis aux Jeux Olympiques. Tous deux sauront au printemps prochain s'ils sont sélectionnés et s'ils feront partie des 64 concurrents qui s'affronteront individuellement ou par équipe. Mais comment un aussi petit club qui compte une trentaine de licenciés arrive à faire germer de la graine de champion ?

Ces bons résultats sont notamment dus à un passionné, Pascal de Grandis, qui a monté la section en 1993. « Le club a eu la chance de regrouper des talents individuels faisant partie d'une même génération. En tir à l'arc, l'esprit d'équipe est primordial. Jean-Charles, Jocelyn et Dimitri sont de très grands amis qui s'entraident et vivent pour le tir à l'arc. » Pour décrocher leur sélection, Jocelyn et Dimitri ne comptent pas les heures derrière leur arc avec pas moins de deux séances d'entraînement par jour, alliant physique et mental. Passage obligé pour viser en plein dans le mille !

Le Tir à l'arc aux JO

Les archers tirent sur des cibles à 70 mètres, lors de quatre épreuves (masculines et féminines, individuelles et par équipes). La cible mesure 1,22 mètre de diamètre. Elle est divisée en 10 cercles concentriques. Pour l'archer, elle n'apparaît pas plus grande qu'une punaise tenue à bout de bras. Le centre de la cible, appelé "or", mesure 12,2 centimètres de diamètre. Cette zone vaut 10 points. La valeur des autres cercles diminue d'un point au fur et à mesure qu'ils se rapprochent du bord de la cible. Le cercle extérieur, lui, ne vaut plus qu'un point.

Sortir

GRAND
Besançon

EXPOSITIONS
THÉÂTRE
SORTIES
CONFÉRENCES
SPORT...

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Les activités de la Maison de l'environnement de Franche-Comté

Samedi 17 mars

Bois de nature et vannerie

Atelier de création d'objets naturels avec des matériaux locaux.

Rens. : 03 84 85 12 75 - Commenailles (39)

Samedi 17 mars

GAEC Courtoy

Visite de l'exploitation qui a mis en place une unité de Méthanisation. Discussions et débat autour de cette technologie.

Rens. : 03 84 47 81 10 - Ehuns (70)

Samedi 24 mars

Découverte du compostage urbain en visitant différentes installations à l'aide de guides-composteurs.

Rens. : 09 51 81 35 63 - Besançon (25)

Dimanche 25 mars

Voyage géologique pour identifier les roches du secteur des bois de Vaux et de la carrière de Courmont.

Rens. : 03 81 37 35 24 - Courmont (70)

Samedi 31 mars

De la forêt à la charpente

Démonstration de taille de tenon et de mortaise dans une ancienne ferme construite en 1826.

Rens. : 03 81 49 82 99 - Bonnevaux (25)

Samedi 31 mars

Atelier «Créer son mobilier de jardin à partir de récup'»

Animé par l'Association TRI.

Rens. : 09 62 2291 47 - Quingey (25)

Samedi 14 avril

Le tour des artisans

Concentration de savoir-faire artisanaux transmis de génération en génération.

Rens. 03 81 61 36 44 - Grand'Combe-Châteleu (25)



Samedi 14 avril

Les secrets de Robinson

Construction de tables, bancs,... en bois sans jamais utiliser de colle ni de clous. En plein cœur de la forêt.

Rens. : 03 81 37 37 30 - Vandoncourt (25)

Samedi 14 avril

Toitures solaires et fabrication locale

Visite d'installations suivie d'une conférence-débat.

Rens. : 03 84 47 81 10 - Vaudrey (39)

Samedi 21 avril

Les anciens ont de l'avenir

Animation à un semis citoyen de variétés anciennes de maïs, courges, haricots.

Rens. : 03 81 50 05 45 - Dannemarie-Sur-Crête (25)

Mercredi 25 avril

Paysages sonores

Sortie découverte avec un animateur musicien. Les phénomènes acoustiques si particuliers du Haut-Jura seront décortiqués.

Rens. : 03 84 42 85 96 - Leschères (39)

Réservation préalable souhaitée.

Avec le soutien financier du Conseil régional de Franche-Comté, de la DREAL Franche-Comté et de la ville de Besançon.

*Pour en savoir plus :
www.maison-environnement-franchemonte.fr
ou le 03 81 50 25 69 ou 7 rue Voirin.*

expos

Du 3 février au 8 mai

Les Robes Grises

BESANÇON. Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Du 3/02 au 24/03 de 10h à 17h ;
du 25/03 au 8/05 de 9h à 18h

Rens. : 03 81 87 83 33

Samedi 24 mars

Solidarité Pérou

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU.

Vente d'objets artisanaux et soirée repas musique folklorique

Salle des Fêtes, à partir de 14h

Rens. : 06 81 35 19 65

Les 24 et 25 mars

Saveurs et Passions

SAÛNE. Vente de produits bio, vins, miel et objets d'artisanat...

Espace du Marais

Sam. à 14h et Dim. à 10h

Rens. : 03 81 55 71 31

Les 24 et 25 mars

Peintures et sculptures

AVANNE-AVENEY. Invité

d'honneur : Pierre DUC

Mairie, à partir de 10h

Rens. : 03 81 41 11 30



Dimanche 15 avril

A chacun sa passion

BESANÇON. Exposition

numismatique

Micropolis, salle D, à partir de 9h

Rens. : 03 81 81 47 73

Dimanche 22 avril

Passion d'avril

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU.

Vente artisanale

Foyer Saint-Anne, à partir de 10h

Rens. : 06 81 35 19 65

Tout un programme!



Mardi 13 mars
3^e édition de la soirée
Masters de l'Université
de Franche-Comté

BESANÇON.
Campus de la Bouloie, à partir
de 17h
Rens. : 03 81 66 50 15

Vendredi 16 mars
Soirée Magie

THISE. Animée par Pep'S le
Magicien
Salle des Fêtes, à 20h30
Rens. : 06 27 11 09 83

Vendredi 16 mars
Contrebande à la frontière

AUXON-DESSUS. Projection de
deux films sur la contrebande à
la frontière franco-suisse au 19^e
et 20^e siècle, suivi d'un débat
avec André Bresson
Salle des Fêtes, à 20h30
Rens. : 06 06 55 50 18

Les 17 et 18 mars
Léonie est en avance

MAMIROLLE. Pièce de théâtre de
Feydeau par la troupe « A vos
masques »
Samedi 17/03 à 20h30, dim.
18/03 à 15h. Salle des fêtes
Rens. : 03 81 55 85 79

Les 17 et 18 mars
Loto

NOVILLARS. Organisé par « Les
ptits Zécoliers de Novillars »
Salle Polyvalente, à partir de
20h
Rens. : 03 81 55 07 25

Samedi 17 mars
Bal des Anciens Pompiers

THISE. Repas dansant organisé
par l'Association des Anciens
Pompiers.
Salle des Fêtes, à 20h
Rens. : 03 81 61 27 60

Samedi 17 mars
Journée portes-ouvertes

BESANÇON. Association
Divertimento
10 rue de l'Avenir, à partir de 14h
Rens. : 03 81 47 61 78

Samedi 17 mars
Bourse aux vêtements
d'enfants et de grossesse

SAÔNE. Organisée par « Les
Loustiques du Marais »
Espace du Marais, à partir de 9h
Rens. : 03 81 55 72 89

Samedi 17 mars
Ouverture du Musée
des Maisons Comtoises

NANCRAY. À partir de 13h
Rens. : 03 81 55 29 77

Samedi 17 mars
Super loto

BESANÇON. Organisé par la
section de foot de l'ASPTT
Salle de la Malcombe, à 20h
Rens. : 03 81 47 20 20

Dimanche 18 mars
Loto

NOVILLARS. Organisé par
l'Association des P'tits
Z'Écoliers
Salle Polyvalente, à partir de
13h30
Rens. : lpzn@laposte.net

Dimanche 18 mars
Loto

SAÔNE. Organisé par
l'association des parents
d'élèves de Saône.
Espace du Marais, à 14h
Rens. : 03 81 55 81 36

Les 18 et 25 mars
Ma femme est sortie

FRANCOIS. Le théâtre « Cercle
Saint-Joseph » présente sa 115^e
pièce
Salle de Spectacle, à 15h
Rens. : 06 77 49 68 40



Dimanche 18 mars
Repas

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU.
Organisé par UNC/ AFN
Salle des Fêtes, à 12h
Rens. : 03 81 56 50 17

Du 19 mars au 13 avril
Au premiers temps
du printemps

BESANÇON. Spectacle équestre,
initiation à la voltige (*voir notre
article p. 6*)
Haras
Rens. : 03 84 91 81 40

Jeudi 22 mars
Bowling

AUXON-DESSUS. Coupe inter-
villages organisée par le club
des Acacias. À 14h30
Rens. : 03 81 58 75 26

Les 23, 24 et 31 mars
Ma femme est sortie

FRANCOIS. Le théâtre « Cercle
Saint Joseph » présente sa
115^e pièce
Salle de Spectacle, à 20h45
Rens. : 06 77 49 68 40

Les 23, 24 et 25 mars
5^e Brassenssiades

PIREY. Concerts et spectacles par
l'Amandier
Ven. 23/03 et Sam. 24/03 à
20h30 - Dim. 25/03 à 17h
Centre Saint-Exupéry
Rens. : 09 53 86 40 75

Vendredi 23 mars
Grand dîner gastronomique
solidaire 2012

BESANÇON. Organisé par
l'association des Restaurants
du Cœur. Kursaal, à 19h
Rens. : 03 81 41 92 11

Samedi 24 mars

De vers en verres
GENNES. Pièce interprétée par la
troupe des « Gens de Fourg »
Salle Polyvalente, à 20h30
Rens. : 03 81 55 89 00

Les 24 et 31 mars
Tout bascule

DELUZ. Par la troupe « Les
Montoillots »,
Salle Polyvalente, à 15h
Rens. : 03 81 63 21 36

Les 24 et 25 mars
Le Printemps des livres

CHÂTILLON-LE-DUC. Salon
organisé par les lecteurs de
Châtillon-le-Duc
Centre de Bellevue
Rens. : 03 81 56 92 28

marchés

Les marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux,
directement du producteur au consommateur

- **Marché de Pugey :** 1^{er} et 3^e samedis du
mois de 8h à 12h
- **Marché de Pelousey :** 2^e samedi du mois
de 9h à 13h
- **Marché de Morre :** 2^e et 4^e samedis du mois
de 9h à 12h
- **Marché de Gennes :** 2^e vendredi du mois
de 17h30 à 22h
- **Marché d'Auxon-Dessus**
Place de l'église
Tous les dimanches de 9h à 12h
Contact : tél. 03 81 58 76 11

sport



Samedi 24 mars

1^{er} printemps du sport

Organisé par l'UFCV
ECOLE-VALENTIN
Centre périscolaire, à partir de 10h
Rens. : 03 81 52 56 60

Dimanche 14 avril

Tournoi de judo

NANCRAY
Salle Polyvalente, à partir de 9h30
Rens. : 03 81 60 15 58

Dimanche 29 avril

Diagonale du Doubs

« Au pays de Pergaud »
Lire notre article page 22
SAÔNE
Centre du Village
Rens. : 06 68 39 25 06

conférences

Mardi 27 mars

« Les adolescents d'aujourd'hui au milieu des influences extérieures »

Par Gérard Vallat

MAMIROLLE

Salle annexe de la salle des fêtes de Mamirolle, à 20h30

Rens. : 03 81 55 52 74

Samedi 14 avril

Sclérose en plaque

8^e rencontre organisée par le service de Neurologie du CHU de Besançon

BESANÇON

Parc des expositions, Micropolis, à partir de 7h30

Rens. : 03 81 66 89 12

don du sang



Jeudi 22 mars, à partir de 10h

BESANÇON. Grand Kursaal

Rens. : 03 81 80 19 92

Jeudi 29 mars, à partir de 15h30

ECOLE-VALENTIN. Centre Activités Loisirs

Rens. : 03 81 88 25 89

Lundi 2 avril, à partir de 16h30

SAÔNE. Espace du Marais

Rens. : 03 81 55 71 31

Jeudi 5 avril, à partir de 16h

THISE. Salle des Fêtes

Rens. : 03 81 80 19 92

Plus d'infos au 03 81 80 92 55 (Office de tourisme et des congrès de Besançon)

Les 24 et 25 mars

Loto

THISE. Organisé par le club de gym de Thise
Sam. à 19h et dim. à 13h30
Gymnase

Rens. : 06 10 55 53 34

Les 24 et 25 mars

Le Printemps du Piano

FRANCOIS. 1^{ère} édition du concert
Samedi 24/03 à 17h : Léopold Janier-Dubry et Bastien Dollinger. À 20h30 : Matthieu Brassard. Dimanche 25/03 à 15h30 : Catherine Borrini et Virginie Cudey
Salle des Associations

Du 24 au 31 mars

Braderie de printemps

BESANÇON. Organisée par l'association « Les Invités au Festin »
Rue de la Cassotte, à partir de 14h
Rens. : 03 81 88 90 30

Dimanche 25 mars

Randonnée et raid orientation

FONTAIN. Organisé par l'ADORR et le Club alpin de Besançon
Salle des Fêtes, à partir de 8h
Rens. : www.adorr.fr

Mercredi 28 mars

La règle d'Or

BESANÇON. Spectacle interprété par « Les Colporteurs »
Petit Kursaal, à 20h30
Rens. : 06 82 55 17 44

Les 30, 31 mars et 1^{er} avril

Foire aux livres

BESANÇON. Organisée par SOS Amitié
Le ven. de 15h à 19h - les sam. et dim. à partir de 10h
Gymnase, Fontaine Ecu

Les 30, 31 mars et 1^{er} avril

Cultivez votre écologie

BESANÇON. Salon Bio&Co
Micropolis, à partir de 10h

Samedi 31 mars

Loto

NOVILLARS. Organisé par « Les Convergences Africaines »
Salle Polyvalente, à partir de 20h
Rens. : 03 81 48 04 78

Samedi 31 mars

Loto

MONTERRAND-LE-CHÂTEAU. Organisé par le Comité des Fêtes
Salle des Fêtes, à 19h30
Rens. : 06 68 78 86 98

Dimanche 1^{er} avril

AC 2000 – 18^e VTT

de la Dame Blanche
CHÂTILLON-LE-DUC. À partir de 8h45
Rens. : 03 81 58 80 84

Dimanche 1^{er} avril

Tout bascule

DELUZ. Par la troupe « Les Montoillots »
Salle Polyvalente, à 15h
Rens. : 03 81 63 21 36

Dimanche 1^{er} avril

Le « Parcours du Cœur »

BESANÇON. Organisé par l'association de Cardiologie de Franche-Comté.

Épreuves ouvertes aux marcheurs, coureurs à pied, cyclistes, rollers
Esplanade Rivotte, à partir de 9h
Rens. : 06 20 02 04 66

Mercredi 11 avril

Droits des malades en fin de vie : où en est-on aujourd'hui ?

BESANÇON. Association Jusqu'à la mort accompagner la vie
Micropolis, entrée libre, à 20h
Rens. : 03 81 81 48 98

Samedi 14 avril

Soirée dansante

THISE. Organisée par le Comité des Fêtes
Salle des Fêtes, à 20h
Rens. : 06 82 14 03 41

Samedi 14 avril

Peep-show dans les Alpes

SAÔNE. Interprété par la compagnie « Caméléon »
Espace du Marais, à 20h
Rens. : 03 81 55 71 31

Chantez 25000



Samedi 14 avril

Lutte contre l'exclusion

BESANÇON. Salon Régional organisé par Emmaüs Micropolis, à partir de 9h
Rens. : 03 84 91 75 11

Dimanche 15 avril

Festilivres

AUXON-DESSUS. Atelier organisé par le Comité des Fêtes
Salle des Fêtes, à partir de 9h
Rens. : 06 06 55 50 18

Dimanche 15 avril

Vide-greniers

MISEREY-SALINES. Parking salle polyvalente, à partir de 6h30
Rens. : 03 81 58 99 16

Du 16 au 22 avril

42^e Opération Brioches

BESANÇON. De l'Adapei à Besançon et dans les communes du Doubs
Rens. : 03 81 51 96 20

Samedi 21 avril

Loto

NOVILLARS. Organisé par l'association Masolhandi
Salle Polyvalente, à partir de 20h
Rens. : 03 81 55 79 09



Samedi 21 avril

Concert

TORPES. Organisé par l'Association « Chantez 25000 », chansons françaises interprétées par 140 choristes et 60 musiciens
Salle Polyvalente, à 20h30
Rens. : 06 03 98 99 54

Samedi 28 avril

Repas dansant

THISE. Organisé par la FNACA
Salle des Fêtes, à 20h
Rens. : 03 81 61 01 90



Nous sommes à votre écoute
dans la rénovation et le neuf
à Besançon depuis 30 ans



Production de chaleur :

- Solaire, chaudière gaz fioul condens,
- Chaudière bois ou granulés,
- PAC, géothermie,
- Poêle bouilleur
- Chauffe-eau solaire, ou thermodynamique

Emission de chaleur :

- Plancher chauffant tradi. Ou reno.
- Radiateurs basses ou haute T°
- Poêle bois bûches ou granulés,

Ventilation :

- Simple flux hygro-B,
- Double flux,

Sanitaire :

- Plomberie traditionnelle,
- Réfection de salle de bain,
- Remplacement de matériels anciens,

Equipement de maisons B.B.C.

Présent au salon
du 30 mars au 2 avril
Bio & Co
BESANÇON - MICROPOLIS
Cultivez
votre écologie !



Avant



Après



Charpente :

- Fermettes combles aménagés,
- Fermettes combles perdus,
- Charpente traditionnelle,
- Balcons extérieurs,
- Terrasses bois,
- Abris de jardin et garages

Couverture :

- Tuiles terre cuite, ardoise,
- Couvertures neuves,
- Rénovation de toiture partielle ou totale,
- Repiquage existant

Zinguerie :

- Zinc, Cuivre, Antra-zinc,
- Gouttières, descentes, ...
- Terrasse à tasseaux, joint debout,
- Réparation de l'existant,
- Remplacement de zingueries HS

Isolation :

- Laine de bois,
- Ouate de cellulose,
- Isolation des rampants
- Isolation des planchers,
- Isolation des murs extérieurs



98, rue de Dole 25000 BESANÇON
Tél. 03 81 41 09 76 • Fax : 03 81 41 14 31
Courriel : contactenrj@orange.fr

www.enrj25.net

Nos travaux sont couverts par nos assurances décennales



ICADE



LOI SCCELLIER 2012⁽²⁾, DERNIÈRE ANNÉE POUR DEFISCALISER !

Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.

Foncière-développeur

LANCEMENT



BESANÇON LES ROCHES VALLIÈRES

Plus qu'un bien immobilier, l'assurance d'une qualité de vie unique. Un cadre exceptionnel, une exposition plein sud, un environnement vert et des prestations de haute qualité.



NOUVELLE TRANCHE



BESANÇON L'ORÉE DE CHAZAL

Découvrez sur les hauteurs de Chazal, dominant la forêt de Franois, une très belle résidence au sein d'un nouvel éco-quartier. Vous apprécierez nos appartements de standing dans cet ensemble immobilier de nouvelle génération.



ICADE - 43296 - 03 77 34 00 00 - 11 Boulevard des Cornouailles, 25100 Besançon - France
 (1) BBC - Bâtiment Basse Consommation - Norme NF BBC - Niveau de consommation d'énergie primaire de 50 kWh/m²/an
 (2) Sous conditions d'éligibilité. Voir nos conditions.

groupogest

Espace de Vente :
2, avenue Fontaine Argent
25000 BESANÇON

0 810 410 810
(Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

www.icafe-immobilier-neuf.com

